



COMMUNIQUE DE PRESSE

27 avril 2016

France Hydro Electricité, le SER et l'UFE se félicitent du lancement du premier appel d'offres en petite hydroélectricité

Dans l'attente de la publication du décret sur le mécanisme de complément de rémunération et de l'arrêté tarifaire, France Hydro Electricité, le Syndicat des Energies Renouvelables et l'Union Française d'Electricité se félicitent de l'annonce de Ségolène Royal sur le lancement du premier appel à projets pour développer la petite hydroélectricité.

Le 26 avril, à l'occasion de la Conférence Environnement, Madame la Ministre a annoncé le lancement du premier appel à projets pour développer la petite hydroélectricité à hauteur de 60 MW répartis en sites propices et équipement de seuils existants.

Alors que le développement de la petite hydroélectricité est fortement ralenti depuis plusieurs années, en dépit d'un potentiel de production important sur les cours d'eau français, cet appel à projet est un signal politique fort pour accélérer l'instruction des projets et relancer la filière.

Cette annonce est une réponse positive à l'attente des professionnels de la filière réunis au sein de France Hydro Electricité, du Syndicat des Energies Renouvelables et de l'Union Française de l'Electricité qui ont participé à la concertation pilotée par le Ministère à l'automne 2015.

Les critères de développement proposés dans le cahier des charges garantiront la haute qualité environnementale des projets de petite hydroélectricité, dans le plus grand respect des milieux aquatiques.

« Cet appel d'offres contribuera à conforter le rôle de l'hydroélectricité dans le paysage énergétique français, à l'heure de la transition énergétique et du développement soutenu des autres filières renouvelables. Il permettra également de soutenir la filière industrielle de l'hydroélectricité, filière d'excellence qui génère chaque année plus de 12 000 emplois en France », déclarent Anne PENALBA, Présidente de France Hydro Electricité et Jean-Louis BAL, Président du SER.



Contacts presse

France Hydro Electricité : Aurélie Dousset, aurelie.dousset@france-hydro-electricite.fr - 01 56 59 91 24

France Hydro Électricité est un syndicat national représentant la petite hydroélectricité. Les adhérents de France Hydro Électricité exploitent aujourd'hui plus de 580 centrales réparties sur tout le territoire français, avec une puissance installée cumulée de 4 300 MW environ (soit 18 % de la puissance installée hydroélectrique en France) ainsi que 140 entreprises de services (banque, assurance, achat d'électricité, etc.), fabrication d'équipements, matériels électriques et mécaniques, des bureaux d'études.

Pour suivre France Hydro Electricité : www.france-hydro-electricite.fr - twitter @FranceHydroElec

Syndicat des énergies renouvelables : Françoise JOUET, francoise.jouet@enr.fr - 01 48 78 05 60/06 45 33 57 47

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique.

Pour suivre le SER : www.enr.fr - twitter : @ser_enr - LinkedIn : Syndicat des énergies renouvelables

Union Française de l'Electricité : Anne CHENU, anne.chenu@ufe-electricite.fr, 06.09.22.77.01/ 01.58.56.20.84

L'Union Française de l'Electricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle porte les intérêts de ses membres - producteurs, gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'électricité et de services d'efficacité énergétique - dans les domaines industriel, économique et social.

Pour suivre l'UFE : ufe-electricite.fr - twitter : @ufelectricite